

On en parle peu ou pas, mais le vol à voile dans l'Armée de l'air possède déjà une longue histoire et conserve encore de nos jours, à l'ère du Rafale et de l'Atlas, une place non négligeable dans le domaine de l'initiation aéronautique militaire, ou encore des loisirs aériens.



Un certain nombre de bases aériennes ont ainsi entretenu une « section autonome de vol à voile » (SAVV), petite entité navigante appartenant en propre à l'Armée de l'air, au statut différent de celui des sections de vol à voile liées par convention avec les aéroclubs civils. Le 1er GMS installé sur le Plateau d'Albion, à 900 m d'altitude, possède un environnement aérologique propice au vol à voile et, de plus, sa proximité des Alpes le rend particulièrement attrayant. Jusqu'en 1983, les militaires d'Apt vont voler sur planeurs sur les terrains de Vinon-sur-Verdon ou de Saint-Auban. La bonne nouvelle arrive le 1er juin 1983 avec la création sur la Base aérienne 200 d'une section de vol à voile de type III,

c'est-à-dire autonome, et placée sous la coupe des Moyens opérationnels 05.200. Sa structure permet la pratique mais aussi l'initiation au vol à voile, qu'il s'agisse de « vol d'onde » ou de « vol en montagne », des activités ouvertes au personnel d'active, du contingent et de réserve qui sert au 1er GMS. Des pilotes militaires viennent également se familiariser au vol en montagne et acquérir ainsi une expérience que dispensait auparavant, dans les années 50, le Centre de vol en montagne du Bourget du Lac, en Savoie. Elle n'est toutefois inaugurée officiellement qu'en mai 1985, par les généraux Lartigau (commandant le groupement) et Vuillemot, recevant à cette occasion, cas unique, le nom de baptême de « Viso 74 »... Un nom bien énigmatique a priori, mais qui évoque en fait le vol historique effectué le 18 décembre 1974 par le Colonel Jean Vuillemot, entre Vinon sur Verdon et Solenzara (« Vi » + « Sq »), soit 456 kilomètres dont près de 200 de survol maritime. Largué au-dessus du Luberon, il passe Cannes à 8200 m d'altitude sur son Nimbus IIN3 et se pose sur l'Île de Beauté, 4 heures 40 plus tard, reliant le continent à la Corse pour la toute première fois en planeur. En prévision de la fermeture du plateau d'Albion, l'activité vélivole cesse définitivement à Apt en septembre 1997, la BA 200 fermant ses portes (et ses silos) deux ans plus tard. A l'instar des autres unités de vol à voile contemporaines, la SAVV d'Apt n'a pas fait homologuer d'insigne, alors qu'elle pouvait y prétendre aux termes de la réglementation. Pour autant, elle en a bien fait réaliser un, sous forme métallique et en tissu. Il met naturellement en scène deux planeurs dont un broche l'insigne (au contour modifié) du 1er GMS, prenant la place de la célèbre colombe des FAS, le tout posé sur une aigle bicéphale de sable, rapace héraldique qu'on



retrouve également, de gueules cette fois, dans l'insigne (non homologué) de la Section de défense sol-air de la BA 200. Sa présence reste inexpiquée, aucune aigle bicéphale n'apparaissant dans l'insigne de la BA 200, les armoiries du Vaucluse, de la ville d'Apt ou du village de Saint-Christol... Le nom de baptême « Viso 74 » complète la composition en pointe de l'insigne. L'insigne métallique mesure 4,20 sur 4,10 cm, alors que l'insigne en feutrine brodée, 11 cm sur 11 cm.



Adjudant-chef Bernard PALMIERI
Section symbolique air du SHD